

MATINEE VELO du 22/02/2020 Organisée par la CIVIS

* Participe (cochez la case) :

▶ A la randonnée V.T.T. sur route de 13 kms (+ de 16 ans) ou ▶ Aux « ateliers vélo » 6 -15 ans

Fiche de **PREINSCRIPTION** à retourner à la CIVIS au plus tard le **21/02/2020 à 12h00.**

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Âge : Masculin Féminin Email :@

Téléphone : Parcours randonnée : Distance : 13 km

Moins de 18 ANS accord parental INDISPENSABLE
Et certificat médical de non contre indication à la pratique du vélo

- Je m'engage à respecter le règlement indiqué ci-dessous. Le port du casque est Obligatoire
- J'autorise mon enfant mineur à participer au jeu Facebook et que sa photo soit publiée sur la page CIVIS - Officiel
-

Règlement de la manifestation. :

2. **Départ et arrivée** : Le départ et l'arrivée se font sur la voie cannière.
 - Pour la randonnée vélo : Départ se fait à **9h00** et l'heure limite de retour est à **11h30**
 - Pour l'Atelier vélo : début à **9h15** et fermeture à **11h30**.
2. **Stationnement véhicules** : Attention, le stationnement des voitures est conseillé sur le parking Canabady au domaine mon Caprice.

La venue sur la voie cannière se fera à vélo ou à pied.
3. **Inscription** : Préinscription en ligne ou sur place le matin même de 8h00 à 9h00 maxi
La participation est **gratuite**.
4. **Equipement** : Chaque participant **doit venir avec son vélo et son casque**.
5. **Responsabilité** : La CIVIS décline toute responsabilité en cas de vol, perte d'objets personnels, ...
6. **Sécurité** : L'organisation est couverte par une assurance. Les circuits n'étant pas fermés à la circulation, vous devez respecter le code de la route. Le port du casque est obligatoire.
7. **Ravitaillement** : Ravitaillement sur le parcours et à l'arrivée.
8. **Conditions météorologiques** : la CIVIS se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas d'intempéries ou autre phénomène météorologiques.
9. **Environnement** : Ne rien jeter sur le parcours.
10. **Généralités** : Ce n'est pas une course mais simplement une randonnée V.T.T., vous permettant de passer une belle matinée sportive dans la bonne humeur et le sourire, en respectant les points du présent règlement.

La CIVIS vous souhaite un Bon Parcours.